



Signataire : Pierre Eckert

Date de dépôt : 20 mars 2024

Question écrite urgente

Route des Nations : à quand les mesures d'accompagnement ?

La route des Nations va ouvrir ses vannes le 25 mars en créant une nouvelle pénétrante pour le trafic motorisé individuel. Elle ouvrira un nouvel axe pour les automobilistes provenant essentiellement de l'autoroute, du pays de Gex et de Terre Sainte, pour autant que la route du Bois-Brûlé soit mieux utilisée qu'aujourd'hui. La route et son tunnel ont été financés par le canton et l'énorme échangeur autoroutier essentiellement par la Confédération.

Les plans de circulation du côté de l'autoroute semblent relativement clairs, mais ce n'est pas le cas sur la commune du Grand-Saconnex et encore moins sur la Ville de Genève. Il est toutefois nécessaire que les mesures d'accompagnement soient rapidement mises en place afin que l'aubaine d'une double pénétrante entre la jonction autoroutière et la place des Nations ne se transforme en une habitude difficile à inverser.

Le risque d'augmentation globale du trafic avait conduit une alliance d'associations à s'opposer à la construction de cette route. Il s'agit de l'ATE, de l'association Radar et de l'Association pour une mobilité responsable. En fin de compte, en mars 2017, pour lever leur opposition, ces associations ont signé avec le DETA (qui était alors responsable de la mobilité) et la commune du Grand-Saconnex un accord comprenant des mesures d'accompagnement dont la mise en application **doit être effective dès l'ouverture de la route des Nations**.

La concrétisation de ces mesures a déjà été planifiée récemment avec la commune du Grand-Saconnex, mais d'autres mesures du côté de la Ville de Genève sont nécessaires. En effet, même si une partie de la circulation provenant du tunnel sera absorbée dans les organisations internationales, une bonne part du trafic débouchera sur la place des Nations depuis l'avenue de

la Paix et non plus depuis la route de Ferney, sans compter l'augmentation de trafic global que l'attractivité de cette nouvelle infrastructure ne manquera pas de générer.

La configuration de la place des Nations induira un écoulement du trafic soit vers le bas de l'avenue de la Paix, soit vers l'avenue Giuseppe-Motta, l'accès à l'avenue de France et à la rue de Montbrillant n'étant pas autorisé. On peut donc à juste titre craindre une importante percolation du trafic automobile vers les quartiers fortement habités de Varembe, de la Servette et jusqu'à la place des Charmilles.

Ces prémisses me conduisent à poser les questions suivantes au Conseil d'Etat, que je remercie par avance de ses réponses :

- 1. Le déclassement de la route de Ferney a été acté dans l'accord mentionné en préambule. Quand et comment cette procédure sera-t-elle mise en route ?*
- 2. Ce déclassement est nécessaire à la construction du tram et à la fermeture de la route Ferney entre le chemin du Petit-Saconnex et la route des Morillons. Quand cette fermeture sera-t-elle effective ? Il serait en effet très risqué de conserver les deux pénétrantes actives pendant plusieurs mois.*
- 3. Les travaux de construction du tram ont été annoncés dès la mise en service de la route des Nations. Quand ce chantier sera-t-il ouvert ?*
- 4. Afin d'éviter le report de trafic sur les axes perpendiculaires, il est important de mettre en place des mesures de modération telles que prévues par exemple dans le plan d'agglomération 4. Il s'agit du réaménagement du chemin du Pommier, de l'axe Terroux-Sarasin et de l'aménagement d'une voie de bus sur la route de Colovrex. Quelle est la nature précise de ces travaux et quelle est leur échéance de réalisation ?*
- 5. Quels sont le plan de circulation sur la place des Nations et les reports de trafic prévus ?*
- 6. L'ouverture du tunnel pourrait induire en particulier une augmentation de trafic sur l'avenue Giuseppe-Motta, puis vers la Servette et l'avenue Wendt. Ces routes sont-elles adaptées à ce report de trafic ? Les normes de bruit seront-elles respectées ? La sécurité des riverains est-elle assurée ? Des mesures de modération sont-elles prévues ? Comment éviter une percolation à travers les rues de quartier ?*
- 7. Comme la rue de Montbrillant n'est pas directement accessible depuis l'avenue de la Paix, un report de trafic sur le chemin Camille-Vidart et*

la rue du Vidollet à forte densité d'habitation est à craindre. Quelles mesures sont prévues pour éviter cet effet ?

8. *Les risques de congestion de trafic dans le tunnel aux heures de pointe, ainsi que d'accident dans le tunnel, sont loin d'être négligeables. Quels sont les plans de délestage dans ce genre de situation ?*